AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C5036
AV3484

18 novembre 2020

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

DEVOTEAM

(Euronext Paris)

Complément à D&I 220C5010 du 17 novembre 2020

La société Varenne Capital Partners a effectué la déclaration d'intention suivante :

« Varenne Capital Partners déclare, suite au franchissement du seuil des 2% du capital de la société DEVOTEAM dans le cadre de l'offre publique d'achat portant sur cette société, que :

- nous agissons seuls ;
- nous avons l'intention de poursuivre nos acquisitions et d'apporter nos titres à l'offre. »